

Département de l'Ain
Arrondissement de Belley
Canton d'Ambérieu-en-Bugey

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté, Egalité, Fraternité
Ville d'AMBERIEU-EN-BUGEY

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 JUIN 2023 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS : Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Monsieur de BOISSIEU, Monsieur FORTIN, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN, Monsieur Di PERNA, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Madame CALENDRE, Monsieur GUERRY, Madame QUELIN, Monsieur MARINO MORABITO, Monsieur TOCHE-ONTENIENTE

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION : Madame SONNERY (à Madame GRIMAL), Madame FALCON (à Monsieur de BOISSIEU), Madame PETIT (à Monsieur FABRE), Monsieur GRANJU (à Monsieur BLANC), Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR), Madame ARBORE (à Madame COULET), Madame MEYZONNY (à Monsieur MARINO-MORABITO)

EXCUSÉS : Madame SEYTIER, Monsieur KARTAL

ABSENTS : Madame ARENA, Monsieur RIBIÈRE, Madame PONCET.

Jean-Marc RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

2023.03.19 OPÉRATIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS DE L'ANNÉE 2022

(Rapporteur : Christian de BOISSIEU)
Nomenclature : 7.1 - Décisions budgétaires

En exécution de l'article L. 2241.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit délibérer chaque année sur le bilan des acquisitions et des cessions opérées sur le territoire de la Commune par elle-même ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec elle.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20230623-DEI_2023_03_19-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Le bilan des opérations foncières et immobilières de l'exercice 2022 est donc proposé au Conseil Municipal.

La Commission Municipale **Finances** lors de sa séance en date du **20 juin 2023** a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

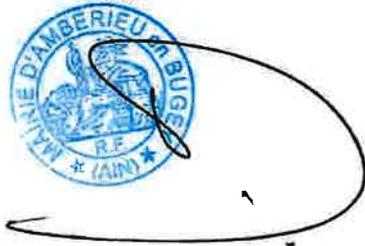
1. **DE PRENDRE ACTE** du bilan des opérations foncières et immobilières de l'exercice 2022 joint en annexe de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

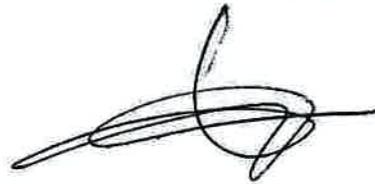
Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 30 juin 2023

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey

A blue circular official stamp of the Municipality of Ambérieu-en-Bugey is partially obscured by a large, loopy black ink signature.

Jean-Marc RIGAUD
Secrétaire de séance

A black ink signature of Jean-Marc Rigaud, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20230623-DEI_2023_03_19-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023